

## Retour sur le conseil municipal du 15 décembre 2025 -Extraits-

### **SORTIES/LOISIRS/SÉJOURS SENIORS DE FÉVRIER À AOÛT 2026**

Adoption du nouveau programme de loisirs et des tarifs pour les seniors. Au programme un circuit au Monténégro en mai, des séjours en Corse, à l'Île de Ré et à Menton entre juin et août, des journées à la mer Houlgate, Fécamp, des sorties découverte à Auxerre, au parc France miniature, au château de la Bussière, au théâtre à Paris et des visites guidées de Notre-Dame-de-Paris.

### **SUBVENTION À LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

Considérant la volonté de la Ville de contribuer au financement de la recherche contre le cancer du sein et conformément à son engagement de doubler les fonds récoltés grâce aux frais d'inscription des coureurs et marcheurs lors de la Course/Marche rose, la ville alloue une subvention de 6822 € , soit le double du montant des inscriptions récoltées. A cela s'ajoutent les recettes générées par des événements annexes en lien avec la Ville (lotto des retraités, initiative du COS avec le personnel communal), ce qui porte le montant total remis à la Ligue à 14 417 €.

### **AUTORISATION DE VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS AVANT L'ÉLABORATION DU BUDGET 2026.**

Il s'agit d'acomptes sur les subventions qui seront inscrites au budget 2026 pour assurer le fonctionnement du CCAS, de la Caisse des écoles et de certaines associations structurantes au nombre important de licenciés.

### **OUVERTURE ANTICIPÉE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT 2026 DU CENTRE MÉDICO PSYCHO-PÉDAGOGIQUE (CMPP) HENRI WALLON ET DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)**

Afin d'assurer une continuité de service entre la fin de l'exercice et le vote du budget primitif 2026.

### **RENOUVELLEMENT DU PROJET ÉDUCATIF POUR LES RELAIS PETITE ENFANCE COPERNIC ET L'ESPACE DES TOUT PETITS**

Les 2 projets de fonctionnement, qui fixent les objectifs et les moyens pour répondre aux enjeux des enfants, des familles et du personnel dédié, seront adressés à la CAF afin d'obtenir le renouvellement des agréments pour la période 2026-2030 et les crédits afférents.

### **AJUSTEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE**

Seules les familles des rues Roger Vaillant et Paul Eluard sont concernées. En fonction des effectifs, les enfants pourront être affectés sur les groupes scolaires Diderot ou Jean Macé dès la rentrée 2026.

### **ADOPTION DE LA NOUVELLE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) POUR 2026-2030**

Le Conseil municipal a approuvé le renouvellement de la Convention territoriale globale (CTG) pour la période 2026-2030 avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Essonne. La convention vise à renforcer l'accompagnement des familles, des enfants et des jeunes. Elle permettra des actions ciblées comme la création de nouvelles structures pour l'animation sociale dans certains quartiers prioritaires en matière de petite enfance, de logement, de soutien à la parentalité et d'accès aux droits.

### **CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) AU TITRE DU FONDS D'ACCOMPAGNEMENT PUBLICS ET TERRITOIRES - APPEL À PROJETS 2026**

Dans le cadre du Fonds national de la CAF baptisé « Fonds publics et territoires » afin d'accompagner des projets visant

à soutenir les familles, la petite enfance et la jeunesse, la Ville déposera différentes demandes de financement parmi lesquelles :

- la rénovation d'équipements (crèche et halte garderie du Parc, club des Bergers)
- le soutien à la mise en place de crèches à vocation d'insertion professionnelle
- la création de poste de personnel volant pour les crèches
- l'accueil et prise en charge des enfants en situation de handicap
- l'évolution de la maison des réussites éducatives et des parentalités en centre social
- la mise en place de nouvelles activités (ateliers musicaux, médiation animale, semaine de la santé, loisirs sportifs)

### **CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION SAINTE-GENEVIÈVE FOOTBALL CLUB POUR LES SAISONS SPORTIVES 2025-2026 / 2026-2027 / 2027-2028**

La municipalité encourage la pratique sportive à travers la poursuite d'une politique contractuelle d'aide et de soutien aux associations, qui au travers de leur niveau sportif et de leurs actions locales, contribuent à l'animation de la ville et à son rayonnement. Ces contrats d'objectifs fixent les modalités d'attribution des aides exceptionnelles accordées par la Ville. Ce contrat signé pour 3 saisons fixe les objectifs du club notamment en matière de sport de haut niveau mais également en termes d'animation locale, de formation de son personnel, de sa collaboration avec le milieu scolaire pour la saison en cours et les 2 prochaines. Au titre du contrat d'objectifs fixés, le Club percevra une subvention 40 800 € et 52 255 € pour son financement.

### **AVENANT N°1 À LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE**

La prévention spécialisée, assurée par l'association CEPFI sur la commune depuis 1999, fait l'objet d'une convention renouvelée pour 2024-2026. En raison du désengagement financier du Département de l'Essonne, un avenant a été approuvé afin d'augmenter la contribution communale à 70 561 € en 2025, dont 6 000 € pour la mise à disposition de locaux. La participation pour 2026 sera réexaminée après échanges avec le Département.

### **MISE À DISPOSITION GRATUITE DE L'AUDITORIUM NOUREEV**

aux établissements scolaires de la ville ainsi qu'aux associations génotéfaines

### **OUVERTURES DOMINICALES POUR L'ANNÉE 2026**

Approbation de l'ouverture de 12 dimanches, en conformité avec la loi sur le travail dominical. Ces ouvertures concernent principalement les commerces du centre-ville. Les commerces de la Croix Blanche, situés dans un périmètre spécifique, peuvent ouvrir tous les dimanches sans autorisation préalable

### **REFORCEMENT DU PARTENARIAT AVEC LA CAF POUR LE PERMIS DE LOUER**

Depuis 2023, afin de lutter contre l'habitat indigne, la Ville a institué le permis de louer. Depuis sa mise en place, près de 200 logements loués ont été déclarés, mais de nombreux propriétaires ne respectent pas encore cette obligation alors que des aides de la CAF sont versées. Cette convention permettra à la Ville et à la Caisse d'échanger leurs données pour garantir des logements décents.

### **ACQUISITION PAR LA VILLE D'UNE PARCELLE POUR LA CREATION DU FUNERARIUM**

Une parcelle du lieudit Le Cormier est réservée dans le Plan Local d'Urbanisme pour la création d'une nouvelle voirie, permettant de desservir le secteur et un projet de funerarium, tout en préservant les habitations existantes et l'aménagement de voies douces.

### **OCTROI DE LA GARANTIE D'EMPRUNT A LA SORGEM POUR LA CREATION DE COMMERCES AU REZ DE CHAUSSEE DU CINEMA**

Garantie sécurise un emprunt de 1 773 250 € destiné à moderniser le cinéma et à y intégrer deux commerces et un restaurant, afin de renforcer l'attractivité du centre-ville et préserver l'offre culturelle locale.

### **AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE UNIQUE POUR LA RÉALISATION DU PÔLE GARE**

La convention signée en 2023 entre la Commune et l'Agglomération pour la réalisation du Pôle Gare nécessite d'être mise à jour. Cet avenant a pour objectif d'actualiser l'enveloppe financière du projet évalué à 36 791 603,18 € HT (dont 33 855 478,13 € HT à la charge de Cœur d'Essonne Agglomération) pour le Pôle Gare et 2 936 125,05 € HT pour la halle du marché (à la charge de la commune). Cette révision est nécessaire pour intégrer les contraintes techniques et réglementaires, notamment des financeurs (IDFM, SNCF) intervenues depuis les premières études.

### **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE DANS LE CADRE DU CONTRAT D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL (CAR)**

Une demande de subvention de 1 000 000 € sera faite à la Région pour financer la halle du marché de la gare et la réhabilitation de l'école Jean Jaurès pour un montant total de 3,9 M€ HT.

### **OUVERTURE ANTICIPÉE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT 2026**

Il est acté d'ouvrir les crédits d'investissement à hauteur de 991 500 € afin d'assurer une continuité de service jusqu'au vote du budget primitif 2026.

### **DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT INSEE CHARGÉ DE LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE DES IMMEUBLES LOCALISÉS ET DU COORDONNATEUR COMMUNAL DE L'ENQUÊTE DE RECENSEMENT ET CRÉATION D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION - ANNÉE 2026**

### **DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA CRÉATION ET LA GESTION DU FUTUR CRÉMATORIUM**

Les élus ont approuvé la création d'un crématorium sur la commune et la mise en place d'une délégation de service public (DSP) sous forme de concession, pour une durée de 32 ans, dont 30 ans d'exploitation effective. Ce projet répond aux besoins des familles et à l'évolution des pratiques funéraires comme la hausse des demandes de crémation.

### **CONVENTION AVEC LA FACULTÉ DES MÉTIERS DE L'ESSONNE**

en vue de développer un plan de développement de l'apprentissage.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL  
Lundi 16 février à 19h30**